Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

Hauts du Val de Saône
terre d'audaces !

Présentation du programme d'actions

de la Communauté de Communes des Hauts du Val de Saône

24 janvier 2024

Pays Vesoul Val de Saône

Vesoul agglo

Hauts du Val de Saône terre d'audaces !

Communauté de communes du Triangle Vert

Terres de Saône

Communauté de Communes des Combes

écovia Ingénieurs Conseil Environnement

akajoule

Mot de bienvenue

Romain MOLLIARD

Président de la CCHVS

Hauts du Val de Saône

terre d'audaces !

Les objectifs européens et nationaux

- Empreinte carbone moyenne en France en 2021 : 9,3 tCO2e/hab
- Empreinte carbone de 2 tCO2e/hab en 2050 pour respecter les +2°C de l'accord de Paris
    - **Division par 2 d'ici 2030**
    - **Division par 5 d'ici 2050**

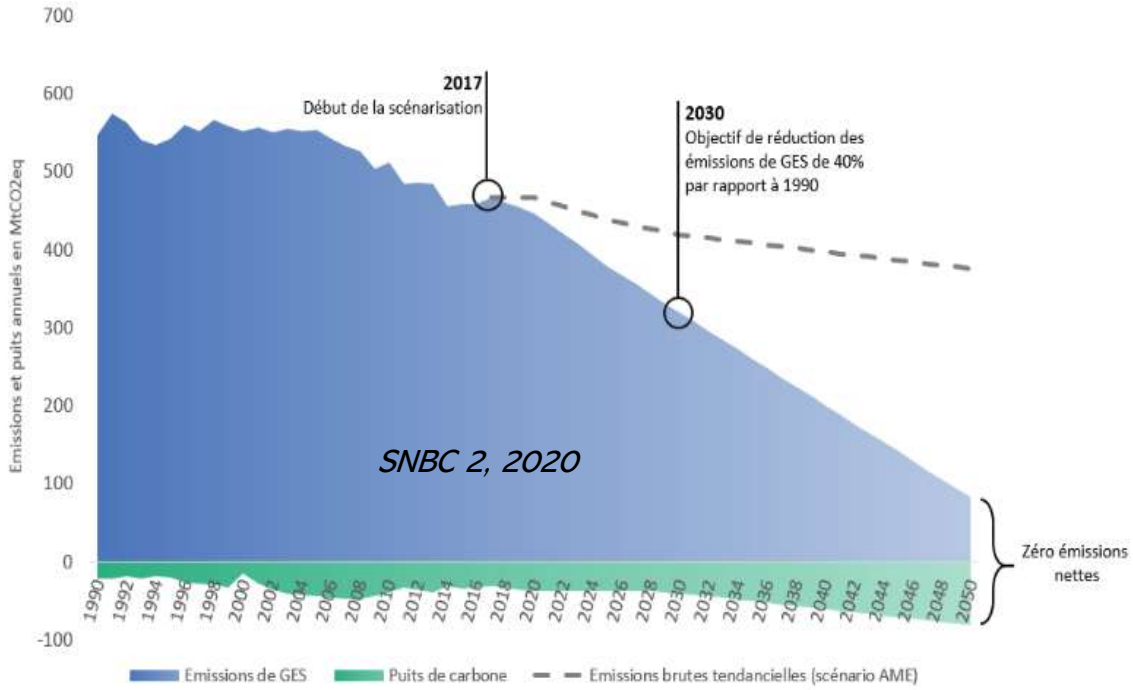

Fit for 55

- Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de -55% en 2030 (vs 1990)

SNBC 2

- Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de -40% en 2030 (vs 1990)

SRADDET

- Réduction des émissions de GES de -50% en 2030 (vs 2008)

PCAET

- Objectifs territoriaux de réduction des émissions de GES en 2030 et en 2050

Le Plan climat air énergie territorial

Plan

- **Planification** stratégique et opérationnelle
- Défini **pour 6 ans,** comportant des **objectifs**, un **programme d'actions** et un dispositif de **suivi**

Climat

Air

Energie

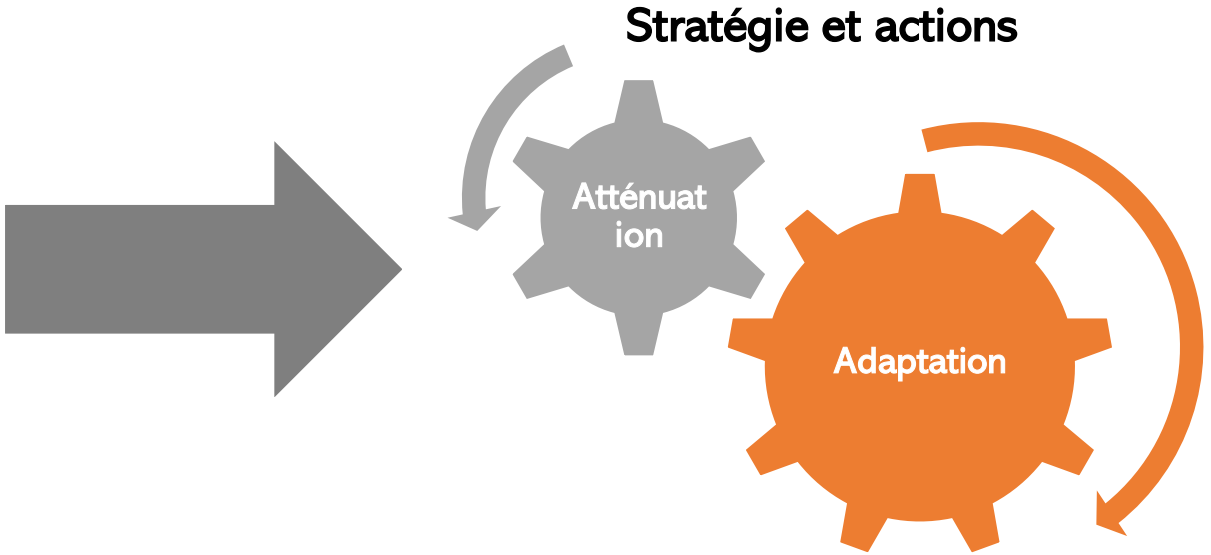

Territorial

⇒agir localement : transports, agriculture, industrie, résidentiel, tertiaire
⇒à l'échelle du Pays
⇒de chacune des communautés de communes

Une démarche d'élaboration concertée

1 questionnaire durant l'été 2022 → 291 réponses
3 Clubs "Climat" en 2023

Ateliers & réunions dédiées

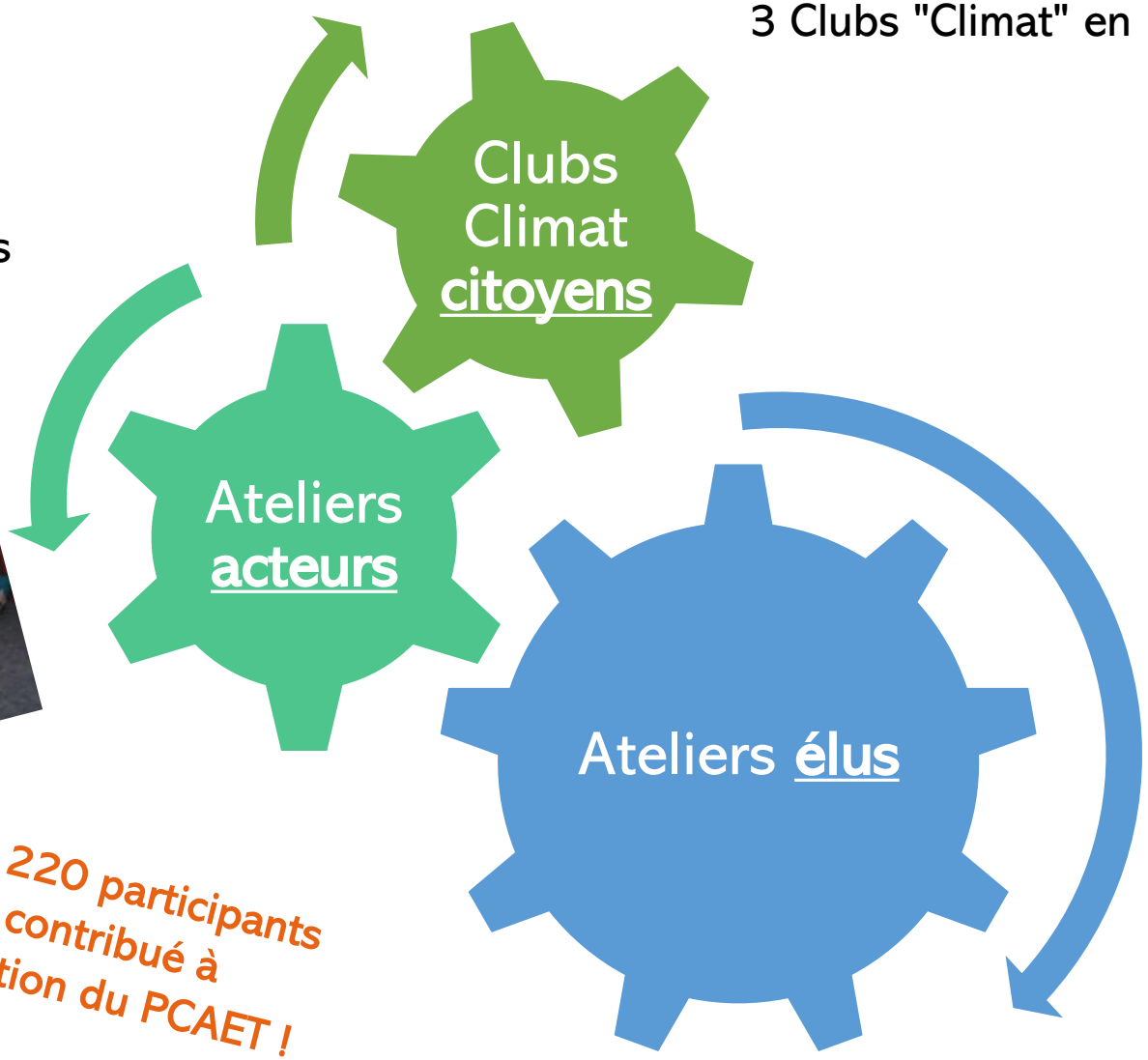

Plus de 220 participants ont contribué à l'élaboration du PCAET !

Ateliers, comités de pilotage & comités techniques

Une stratégie commune à l'échelle du Pays

Pays Vesoul - Val de Saône (PVVS)

→ 5 intercommunalités

« Une qualité de vie préservée grâce à un territoire plus sobre »

Axe 1 : Sobriété

Axe transversal : Coordination

« Une mise en action dynamique, coordonnée et efficace des acteurs du territoire »

Axe 2 : Énergies renouvelables

« Un développement raisonné des EnR pour atteindre la neutralité carbone »

Axe 3 : Adaptation

« Un territoire résistant et résilient face aux aléas climatiques »

Une stratégie commune à l'échelle du Pays

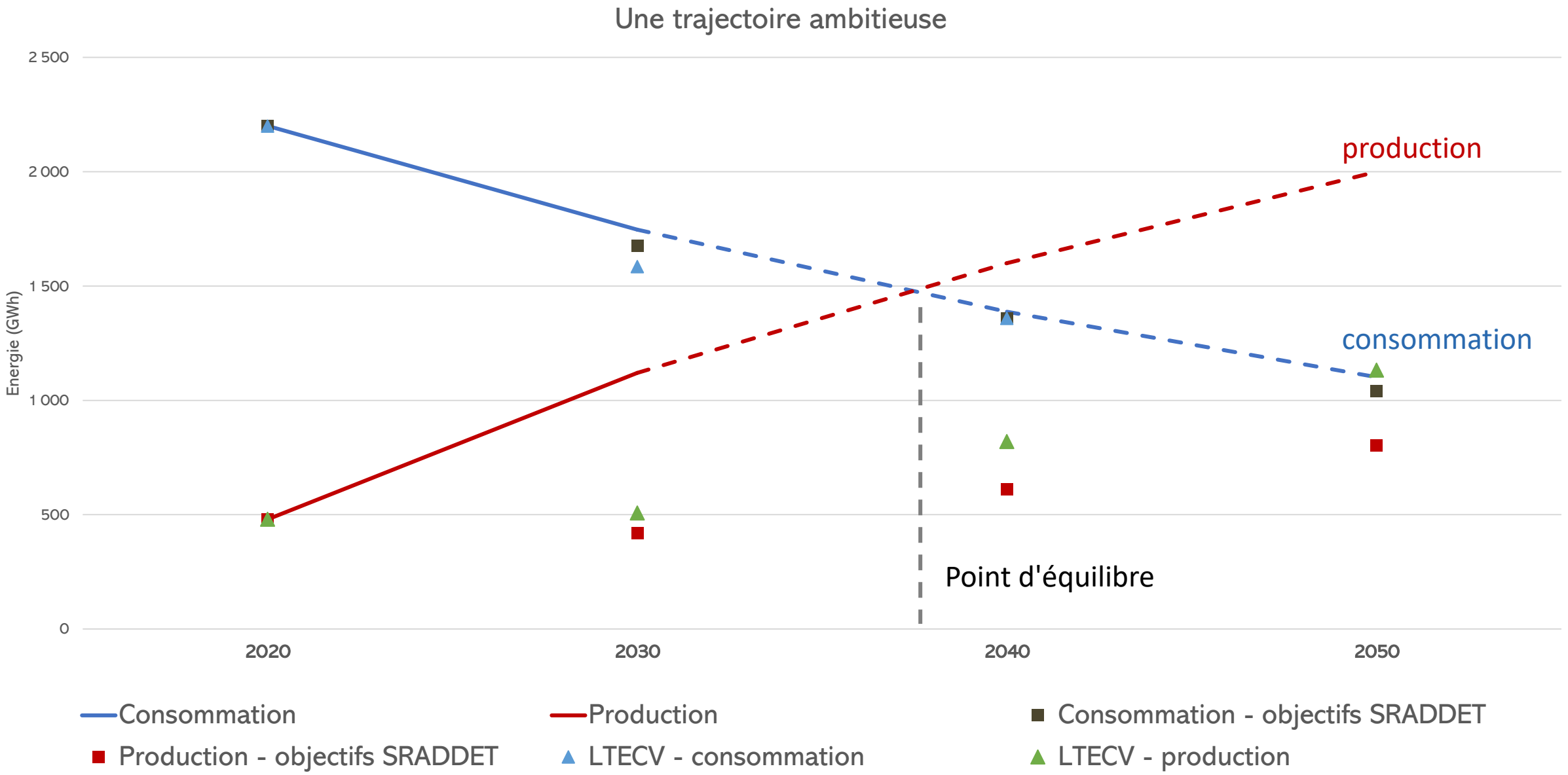

Une stratégie commune à l'échelle du Pays

Scénario de baisse des consommations

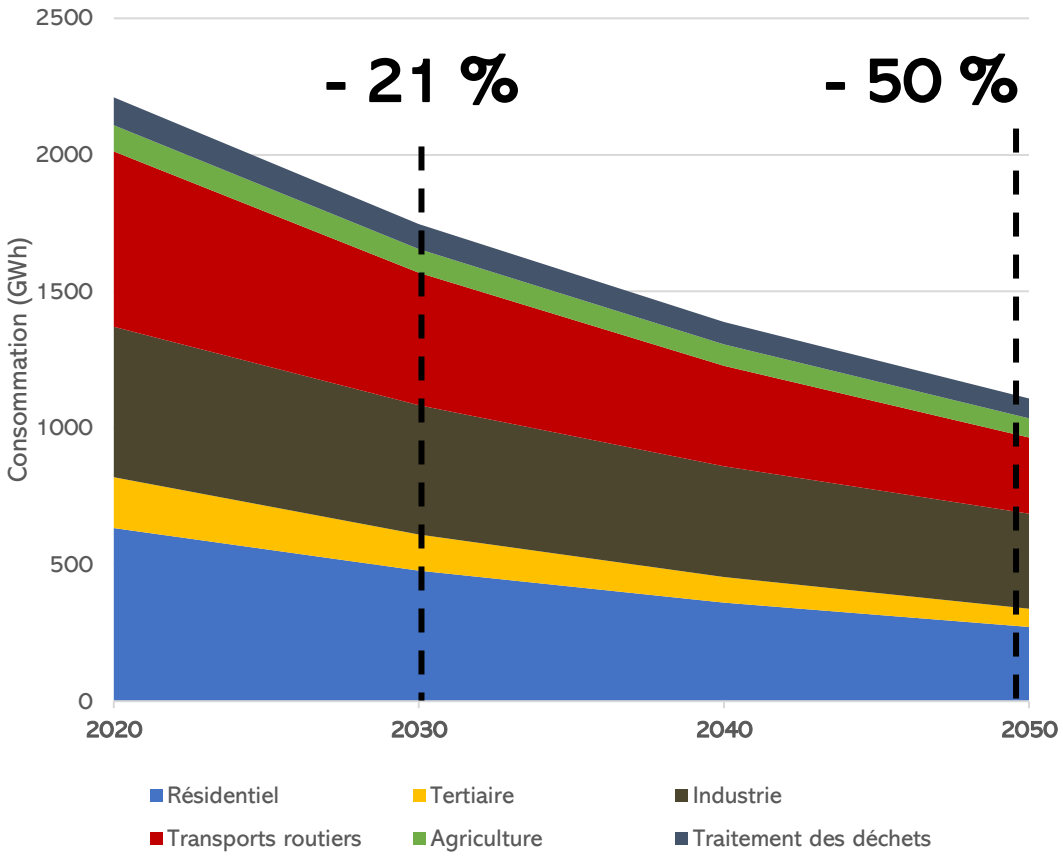

EN 2030 :

- Déchet : -10%
- Agriculture : -9%
- Transports : -24%
- Industrie : -14%
- Tertiaire : -29%
- Résidentiel : -25%

Evolution de la production EnR

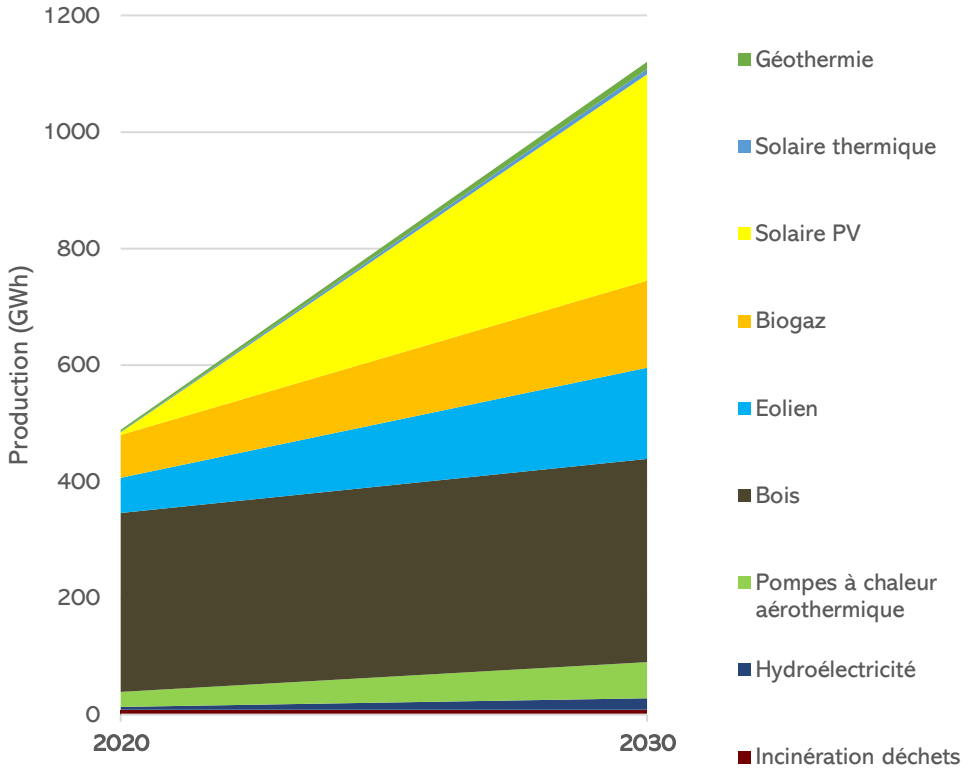

Diminution des Gaz à Effet de Serre en 2030 → - 26 %
en 2050 → - 70 %

Présentation du programme d'actions

5 actions	5 actions	4 actions	2 actions	2 action	2 actions

20 actions

Source infographie : https://www.gouvernement.fr/france-nation-verte

MIEUX SE DÉPLACER

Question 1 : Sur la CCHVS, quel est le secteur le plus <u>consommateur</u> d'énergie ?

- Transports
- Résidentiel
- Tertiaire
- Industrie
- Agriculture
- Traitement des déchets

Question 2 : Sur la CCHVS, quel est le secteur le plus <u>émetteur</u> de gaz à effet de serre ?

- Transports
- Résidentiel
- Tertiaire
- Industrie
- Agriculture
- Déchets

Types de GES :

- Dioxyde de carbone (CO_2)
- Méthane (CH_4)
- Vapeur d'eau (H_2O)
- Protoxyde d'azote (N_2O)
- L'ozone (O_3)
- etc.

Question 1 : Sur la CCHVS, quel est le secteur le plus consommateur d'énergie ?

- Transports
- Résidentiel
- Tertiaire
- Industrie
- Agriculture
- Traitement des déchets

→ *30 % sur la CC Les Combes (incinérateur Noidans-le-Ferroux)*

Question 2 : Sur la CCHVS, quel est le secteur le plus émetteur de Gaz à Effet de Serre ?

- Transports
- Résidentiel
- Tertiaire
- Industrie
- Agriculture
- Déchets

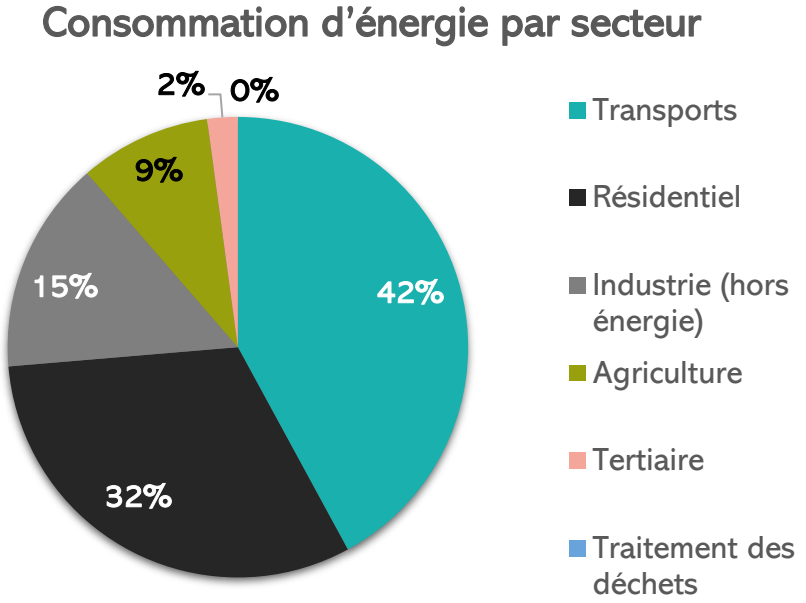

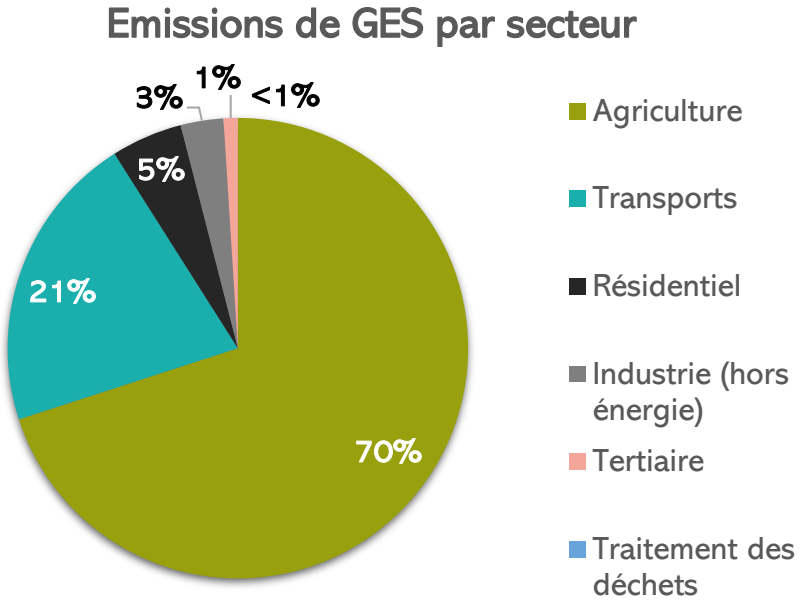

Actions de la CCHVS

Etude d'opportunité sur le transport à la demande

MobiGO Bourgogne-Franche-Comté

ProXYgene
Créons ensemble vos mobilités de demain

Relayer informations MOBIGO et CMA Proxygène

SAUVONS NOS COMMERCES
SOUTENONS NOS BOUTIQUES
> Ensemble, soutenons nos commerces de proximité.
Chaque jour, la CCHVS vous accompagne
www.cchvs.fr

Encourager le maintien des commerces pour limiter les déplacements

Développer et valoriser le prêt de vélos à assistance électrique

Encourager la réouverture de la Gare de Jussey (en appui avec le Pays)

Actions du PVVS

Promouvoir l'écoconduite

Sensibiliser à l'utilisation du vélo et au partage de la voirie

Encourager la réouverture de la gare de Jussey

Plaquette d'informations dédiée à la mobilité

© Pays des 7 rivières

Mise en place d'un défi mobilité / covoiturage

MIEUX SE LOGER

Question 1 : Sur la CCHVS, quelle est la part de ménages en situation de précarité énergétique ?

- 10 %
- 20 %
- 30 %

→

- Revenus modestes
- Habitat peu performant
  (dépense énergétique → + 8 % du revenu)

Question 2 : Sur la CCHVS, quelle est la part de logements classés E, F et G pour les logements locatifs sociaux ?

- ≈ 28 %
- ≈ 38 %
- ≈ 48 %

Question 1 : Sur la CCHVS, quelle est la part de ménages en situation de précarité énergétique ?

- 10 %
- 20 %
- 30 %

- Revenus modestes
- Habitat peu performant (dépense énergétique → + 8 % du revenu)

		CCHVS
Précarité énergétique – Logement - nb ménages (3ème décile) (ménages) Source : GEODIP/ONPE/2021	2018	1 210
% ménages dont le TEE logement > 8% et revenus < 3ème décile (%) Source : GEODIP/ONPE/2021	2018	29,9

Réalisation OPTEER

Question 2 : Sur la CCHVS, quelle est la part de logements classés E, F et G pour les logements locatifs sociaux ?

- ≈ 28 %
- ≈ 38 %
- ≈ 48 %

Logements locatifs sociaux par classe DPE / CCHVS (2021)

Unité : logements / Source : RPLS – MTES

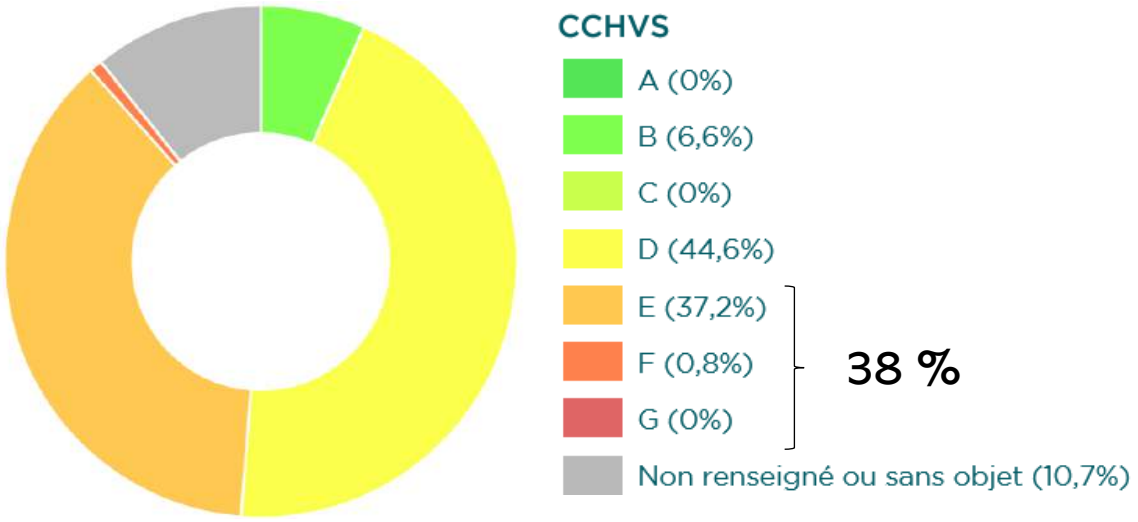

Actions de la CCHVS

Créer une base de données des bâtiments publics et privés à rénover

Développer les aides financières locales à la transition

Développer les formations sur l'auto-évaluation

Prioriser les actions de rénovation sur les bâtiments des collectivités

Faire connaitre le service public d'accompagnement aux projets de rénovation thermique et énergie renouvelable

MIEUX SE LOGER

02

Actions du PVVS

Balades thermographiques

Réunions d'informations « rénovation énergétique »

Sensibiliser les enfants à l'utilisation des énergies

Visites de lieux exemplaires et/ou innovants

Ateliers écogestes pour les publics en situation de précarité

Participation au Salon de l'Habitat

France Rénov'
Le service public pour mieux rénover mon habitat

Faire connaître le service France Rénov'

Information/sensibilisation sur la qualité de l'air intérieur (QAI)

adera

territoire d'énergie
HAUTE-SAÔNE · SIED 70

Des actions possibles grâce à nos partenaires

MIEUX PRÉSERVER ET VALORISER NOS ÉCOSYSTÈMES

Question 1 : Sur l'agglomération, quelle part des émissions est absorbée par les milieux naturels ? (stockage du carbone)

- 8 %
- 18 %
- 28 %

Question 2 : Quel est le principal stockeur de gaz à effet de serre ?

- Zones humides
- Forêts
- Prairies

Question 1 : Sur l'agglomération, quelle part des émissions est absorbée par les milieux naturels ? (stockage du carbone)

- 8 %
- 18 %
- 28 %

→ Emissions : 124 kteqCO2/an
Séquestration nette : 22,2 kteqCO2/an
Augmentation de 0,4 % du stock par an

Sur le Pays, la part des émissions étant absorbée par les milieux naturels (stockage du carbone) est de **45 %**

→ Emissions : 651 kteqCO2/an
Séquestration nette : 291 ktCO2e/an

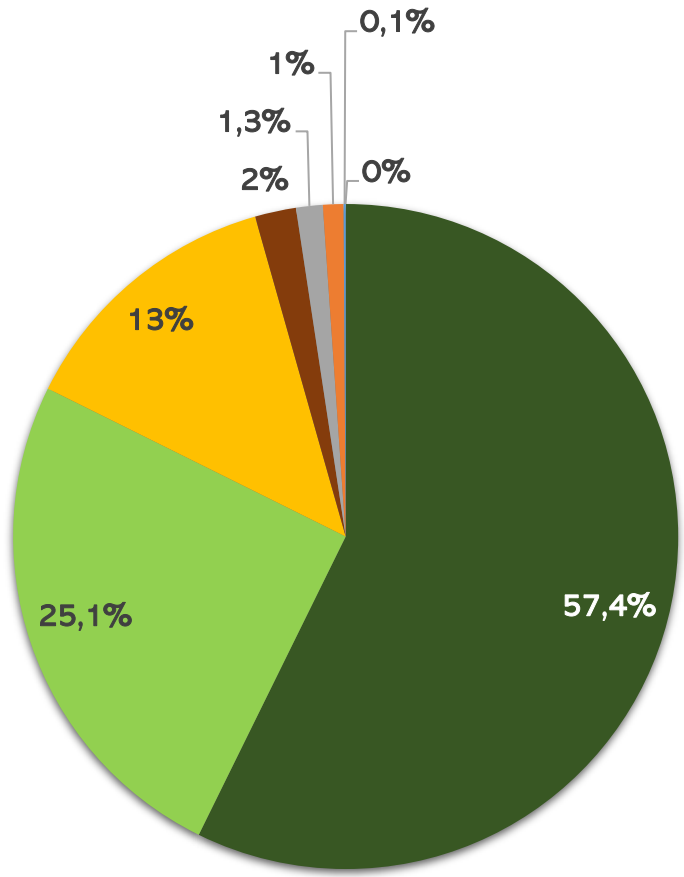

Question 2 : Quel est le principal stockeur de gaz à effet de serre ?

- Zones humides
- Forêts
- Prairies

MIEUX PRÉSERVER ET VALORISER NOS ÉCOSYSTÈMES

Actions de la CCHVS

Recensement des captages d'eau pour évaluation des capacités

Anticiper la baisse de la ressource en eau: réfléchir à des économies

Maintien, gestion et restauration des zones humides et des milieux naturels associés aux cours d'eau

Sensibiliser, informer sur des pratiques forestières plus durables

Actions du PVVS

Promotion des actions de maintien/développement des bocages, haies… (FDC70)

ABC Atlas de la Biodiversité Communale

Former et accompagner les acteurs du territoire aux problématiques de la biodiversité en s'appuyant sur les professionnels et associations présents localement

SCoT Pays de Vesoul / Val de Saône
Construire ensemble le territoire de demain

Prise en compte des enjeux de préservation des milieux naturels, de la biodiversité associée, de la ressource en eau ainsi que les enjeux liés à l'énergie dans le SCoT

Informer et sensibiliser à la lutte contre les espèces exotiques envahissantes

Accompagner les élus dans l'appropriation des enjeux sur la thématique de l'eau / Communiquer sur la qualité et la quantité de la ressource pour informer tous les usagers

AUDAB
AGENCE D'URBANISME BESANÇON CENTRE FRANCHE-COMTÉ

Recensement et études des friches pour limiter l'artificialisation

MIEUX PRODUIRE

ET TRAVAILLER

Question 1 : Sur la CCHVS, la part des énergies renouvelables dans la consommation représente environ :

- 27 %
- 37 %
- 47 %

Question 2 : Sur la CCHVS, quel est le type d'EnR produisant le plus d'énergie ?

- Éolien
- Bois énergie
- Méthanisation

Question 3 : Depuis juillet 2023, la loi impose l'installation d'ombrières photovoltaïques sur les parcs de stationnement extérieurs de plus de 1500 m². Sur la CCHVS, cela permettrait de couvrir, de manière théorique :

- ≈ 30 % de la consommation électrique
- ≈ 40 % de la consommation électrique
- ≈ 50 % de la consommation électrique

MIEUX PRODUIRE ET TRAVAILLER

Question 1 : Sur la CCHVS, la part des énergies renouvelables dans la consommation représente environ :

- 27 %
- 37 %
- 47 %

→ Conso ≈ 315 GWh (2018)
→ Production ≈ 118 GWh (2021)
avec bois des ménages 140 GWh

Question 2 : Sur la CCHVS, quel est le type d'EnR produisant le plus d'énergie ?

- Éolien
- Bois énergie
- Méthanisation

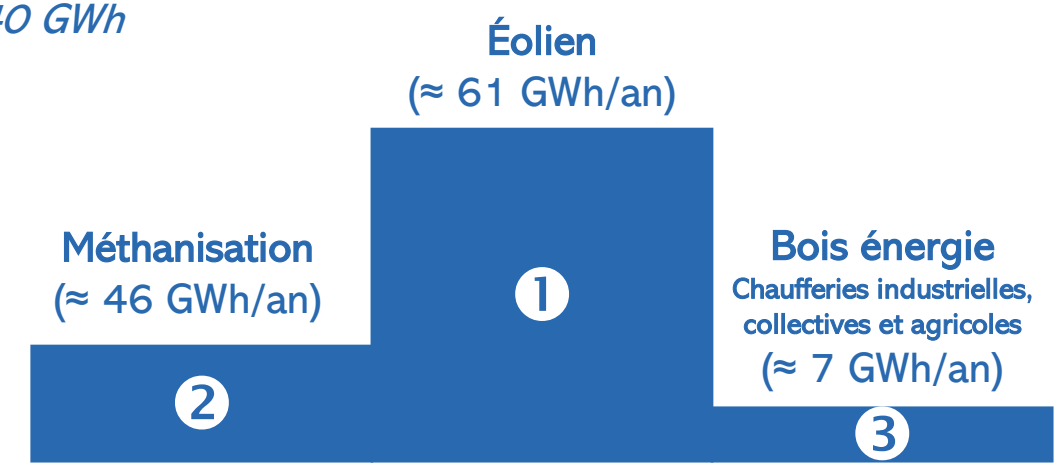

→ Bois-énergie en 2nd position en comptant le bois des ménages (≈ 49 GWh/an)

Question 3 : Depuis juillet 2023, la loi impose l'installation d'ombrières photovoltaïques sur les parcs de stationnement extérieurs de plus de 1500 m². Sur la CCHVS, cela permettrait de couvrir, de manière théorique :

- ≈ 30 % de la consommation électrique
- ≈ 40 % de la consommation électrique
- ≈ 50 % de la consommation électrique

→ ≈ 15 ha de panneaux PV potentiels sur les parkings concernés par la loi produisant 30 GWh/an pour une consommation sur la CCHVS de 56 GWh/an

MIEUX PRODUIRE

ET TRAVAILLER

Actions de la CCHVS

Favoriser les projets ayant l'impact positif le plus important sur le territoire

Développer la mutualisation dans les bâtiments les plus performants

MIEUX PRODUIRE

ET TRAVAILLER

Actions du PVVS

Valorisation et développement du cadastre solaire du Pays

Organisation de visites de lieux exemplaires et/ou innovants

Accompagnement des collectivités dans le cadre de la loi d'accélération des énergies renouvelables

PERF' PROGRAMME ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL FÉDÉRATEUR

CCI SAÔNE-DOUBS

Organisation de retours d'expériences sur les entreprises ayant bénéficié de l'accompagnement de la CCI dans le cadre du Programme Environnemental Régional et Fédérateur PERF'

Animations autour de la thématique des énergies renouvelables

Action possible grâce à nos partenaires

adera

territoire d'énergie HAUTE-SAÔNE · SIED 70

Question 1 : En France, l'empreinte carbone liée à l'alimentation se situe, en 2019 :

- 1ère place
- 2ème place
- 3ème place

Question 1 : En France, l'empreinte carbone liée à l'alimentation se situe, en 2019 :

- 1ère place
- 2ème place

Alimentation et habitat à part égales

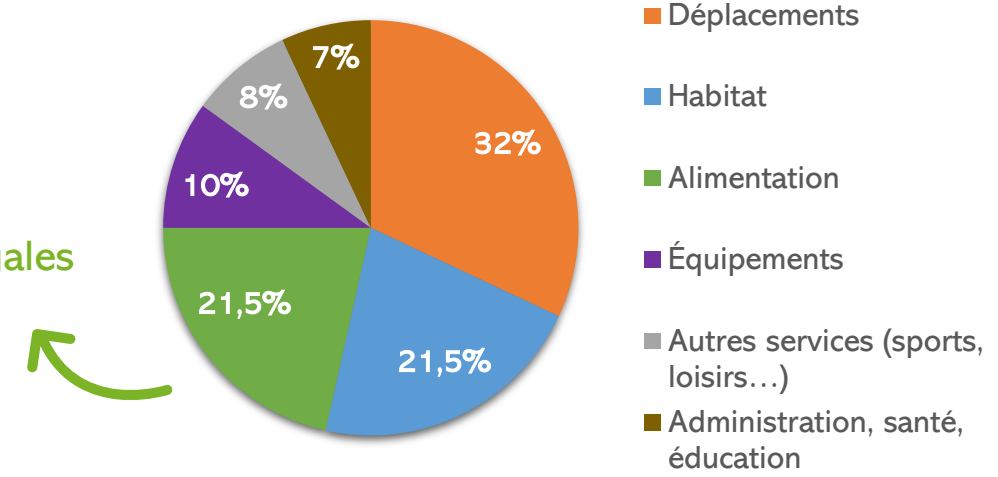

Actions de la CCHVS

Promouvoir l'agriculture locale

Développer les jardins collectifs partagés et les espaces naturels dans les écoles/communes

Actions du PVVS

Organisation d'un défi sur la thématique de l'alimentation en milieu scolaire

Animation d'ateliers : dégustations, recettes, antigaspillage...

Renouvellement de l'opération « Jardiner, déguster, composter - La boucle est bouclée »

Essaimer le mouvement « Les Incroyables Comestibles »

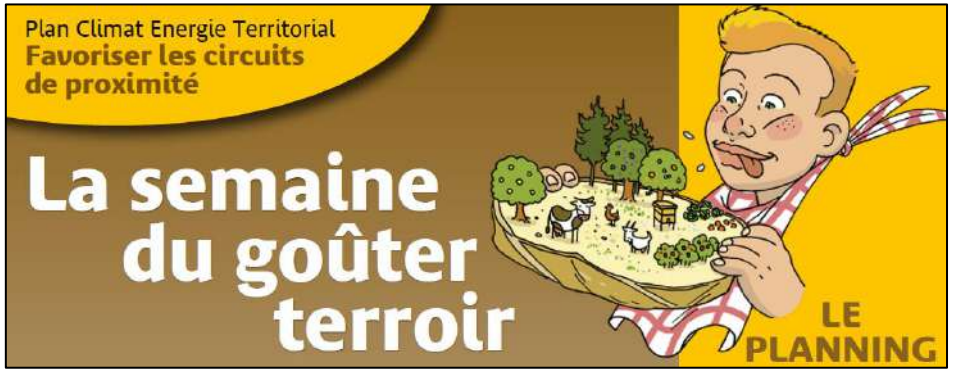

Poursuite de l'opération « La semaine du goûter terroir »

MIEUX CONSOMMER

Question 1 : La part des biodéchets dans la poubelle ménagère représente actuellement…

- 10 %
- 30 %

Question 2 : Brûler 50 kg de déchets verts équivaut à…

- 5 900 km parcourus avec une voiture diesel récente
- 3 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière fioul

Question 1 : La part des biodéchets dans la poubelle ménagère représente actuellement…

- 10 %
- 30 % → 83 kg par an et par personne

Question 2 : Brûler 50 kg de déchets verts équivaut à…

- 5 900 km parcourus avec une voiture diesel récente
- 3 mois de chauffage d'un pavillon avec une chaudière fioul

Actions de la CCHVS

Développer la sobriété des usages du quotidien

Valoriser les biodéchets

Actions transversales du PVVS

Sensibilisation à l'aide de l'outil « Fresque »

Sensibiliser le grand public aux enjeux des transitions écologique et énergétique à travers un spectacle tel que CLIMAX

Promotion des actions dans le cadre du PCAET : lettre info, stand climat, réseaux sociaux...

Poursuivre la dynamique Club Climat : organisation d'événements publics, conviviaux...

Un volet dédié aux actions des partenaires

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE HAUTE-SAÔNE

Friches bâties agricoles

Circuits courts

Énergie solaire

Méthanisation

Morcellement forestier

Qualité de l'air

Diagnostics bas carbone

Production durable

Projections climatiques

Sensibilisation & animation territoriale

SYTEVOM

Mise en place d'un réseau de collecte des biodéchets

Promouvoir le compostage

Promouvoir la réparation / le réemploi

Sensibiliser les scolaires aux actions de prévention des déchets

GRDF
GAZ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

Accompagner l'émergence de projets de méthanisation

Gestion et valorisation des Biodéchets (notamment en biogaz) : diagnostic, sensibilisation et promotion

territoire d'énergie
HAUTE-SAÔNE · SIED 70

Éclairage public

Rénovation du patrimoine public bâti

Bornes électriques de recharge

Station multi-énergies

Panneaux solaires

Chaudières bois et réseaux de chaleur

Géothermie

adera

Rénovation énergétique

Énergies renouvelables

Économies d'énergie

VALLÉE DE L'OGNON

Ateliers de sensibilisation élus et grand public (mobilité, eau, alimentation, biodiversité, énergie…)

Organisation d'une fête du climat

Accompagnement de collectifs, communes rurales, ou autres collectivités (économies d'énergie, tiers-lieu, jardin, désimperméabilisation)

COMMUNES FORESTIÈRES
Haute-Saône

LABEL BAS CARBONE

Expérimentation projet carbone forestier

Promotion du bois local dans la construction

Travailler sur l'approvisionnement des chaufferies collectives

Accueillir une exposition sur « la forêt publique et les changements climatiques »

Une démarche engagée pour une approbation à l'automne 2024 (échéancier prévisionnel)

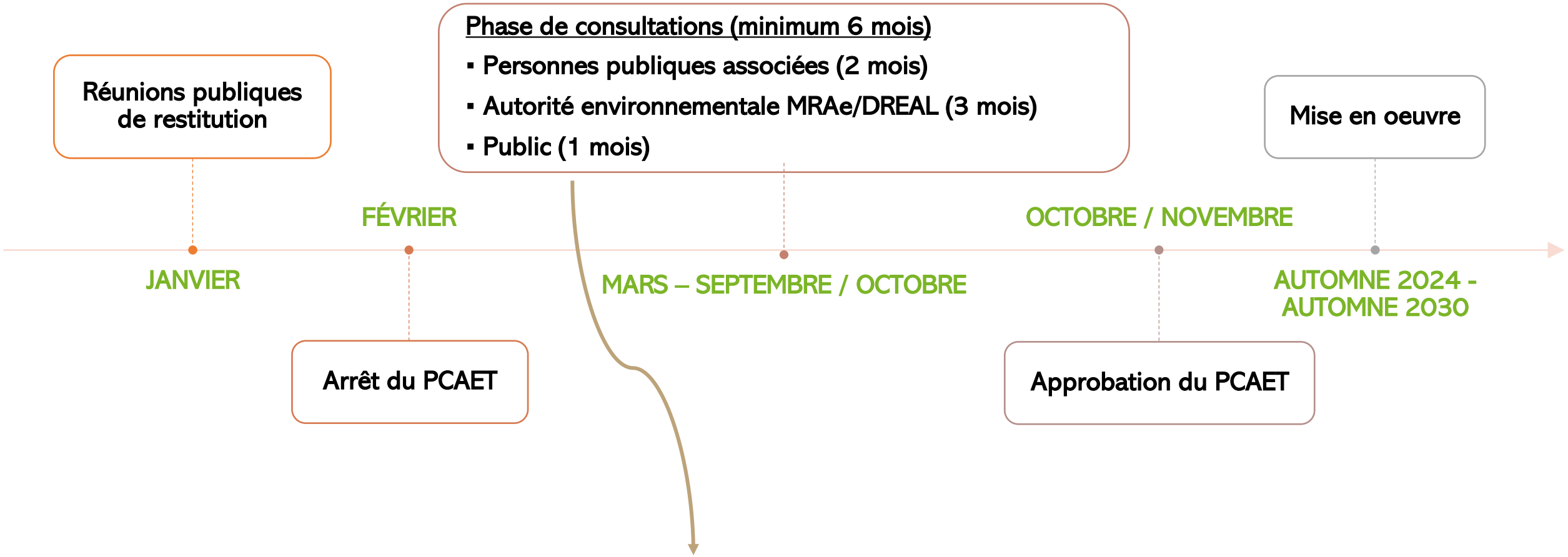

Consultation publique → sept./oct. 2024 (1 mois), en ligne sur le site internet du Pays

http://www.pays-vesoulvaldesaone.fr/fr/

Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

Hauts du Val de Saône
terre d'audaces !

Merci de votre attention

Pays Vesoul Val de Saône

ecovia Ingénieurs Conseil Environnement

akajoule